

80 écoliers reçoivent leur clé USB juste avant la 6^e

Pour les récompenser d'avoir obtenu leur B2i (brevet informatique internet) juste avant de passer en 6^e, 80 élèves se sont vu offrir par la Ville des clefs USB pas comme les autres.

C'EST hier matin que l'on a remis le « petit cadeau » aux écoliers. En ouvrant l'enveloppe gonflée, Melinda, 11 ans, élève au groupement scolaire Robert Lancelot s'exclame : « J'espère que ce ne sont pas des chocolats parce que mon père va les manger ! ».

L'enfant ne tarde pas à être rassurée et même agréablement surprise.

Le cadeau en question n'est autre qu'une clef USB. De celles que l'on peut emporter partout avec soi.

« Il s'agit d'une première sur Sainte-Mènehould » souligne Linda Moutarde animatrice à la Cyber base. A savoir que la municipalité a eu l'idée cette année de récompenser les élèves de CM2 de la commune venant de décrocher leur B2i (Brevet informatique et internet). Sachant que l'Education nationale a voulu que le B2i soit une attestation et non un examen. L'objectif de ce brevet est d'attester le niveau acquis par les élèves dans la maîtrise des outils multimédias et de l'internet.

Ainsi, vendredi, trois écoles (Camille-Margaine, Saint-Charles et Robert-Lancelot) ont eu



Les élèves de l'école Robert-Lancelot.

droit à cette distribution-surprise. Au total, environ 80 élèves qui rentreront au collège à la prochaine rentrée se sont vu remettre les clefs USB en question.

« Plus besoin d'ordinateur fixe ! »

Précision qui a son importance à propos de ces clefs : il ne s'agit pas de simples clefs permettant de stocker des fichiers informatiques. Celles-là contiennent de précieux programmes. Et leur fonctionnement est d'une simplicité biblique. L'élève n'a qu'à brancher la clef

sur absolument n'importe quel ordinateur : chez lui ou à l'école, il pourra faire fonctionner divers logiciels libres de droit, c'est-à-dire gratuits. « C'est un peu comme si les jeunes transportaient leur disque dur avec eux » résume David Schmitt autre animateur de la Cyber base.

Depuis leur clef, les futurs collégiens vont pouvoir créer des documents (textes ou tableurs), écouter de la musique, lire des vidéos, naviguer sur Internet et même s'ils le désirent, s'adonner au « chat » (traduction pour les non-ini-

tiés : participer à des forums de discussions).

« Indispensable au collège ! »

En aparté, le directeur de l'école, M. Perrin salue l'initiative, tout en faisant remarquer qu'un bon vieux dictionnaire, ce n'est pas mal non plus pour accompagner les élèves en 6^e. D'autant que certains écoliers ne disposent pas d'un ordinateur à la maison. Ce à quoi David Schmitt répond qu'à notre époque, aucun jeune ne peut espérer échapper à l'informatique. « Ils sont plongés totalement

dedans dès l'entrée au collège... ». Un discours auquel adhère la représentante de la municipalité, Séphora Auam-Drillon, adjointe chargée des affaires scolaires. L'élue est d'autant moins réfractaire aux nouvelles technologies que voilà bientôt deux ans, elle a créé son propre blog, dédié au quartier des Vertes-Voyes (www.bienvenueauxvertesvoies.blogspot.com/).

David Schmitt commente : « Il est très probable que nous renouvelions cette opération l'an prochain ».

Jérôme Gorgeot